

Adresse de la société populaire de Vire (Calvados), lors de la séance du 20 vendémiaire an III (11 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Vire (Calvados), lors de la séance du 20 vendémiaire an III (11 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 56;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17447_t1_0056_0000_4

Fichier pdf généré le 07/10/2019

[*Le comité révolutionnaire du district de Sedan au président de la Convention nationale, le 9 vendémiaire an III*] (5)

Législateurs!

Nous n'avons pas été les derniers à frémir d'horreur en apprenant l'horrible assassinat commis dans la personne d'un de vos dignes collègues, le vertueux Tallien. Nous ne serons pas les derniers encore à vous féliciter de son retour à la vie, puisque l'Être suprême a décidé qu'il serait rendu à l'amour de ses concitoyens.

Les scélérats qui ont osé porter une main sacrilège et parricide sur un représentant du peuple, doivent rougir de honte d'avoir commis un crime infructueux. *De grandes mesures se préparaient dans le silence et ces mesures étaient l'assassinat* contre les fidèles mandataires du peuple!...

Législateurs! écrasez sans pitié tous ces assassins nocturnes, ces monstres politiques qui ne répondent à la vérité que par des homicides... faites rentrer dans le néant ces hommes encore dégoûtans du sang de tant de victimes immolées à la faction de Robespierre et ses collaborateurs.

Pour nous, comptez sur notre zèle, notre courage et notre inaltérable fidélité à la Convention nationale. Nous ne connaissons qu'elle; nous ne voulons qu'elle; nous n'avons nommé qu'elle; elle sera toujours notre centre unique, le point de ralliement des vrais français, et nous sommes convaincus que la Convention nationale écrasera toutes les factions, anéantira les conspirateurs de toutes espèces, et fera respecter et triompher la République française dans tout l'univers entier.

Guerre à mort aux traîtres, aux factieux, aux dilapidateurs des deniers de la République; ralliement éternel à la Convention nationale. Les vrais républicains ne reconnaissent qu'elle!...

Les membres du comité révolutionnaire du district de Sedan, FAIX, président et huit autres signatures.

3

La société populaire de Vire [Calvados] énonce les mêmes principes, et témoigne sa satisfaction sur la guérison de Tallien. Elle invite la Convention à rester à son poste, et à frapper les conspirateurs qui veulent anéantir la représentation nationale par des assassinats partiels (6).

[*La société républicaine de Vire à la Convention nationale, le 5 vendémiaire an III*] (7)

(5) C 321, pl. 1346, p. 1.

(6) P.-V., XLVII, 105. C. Eg., n° 785; J. Fr., n° 746; M.U., XLIV, 317.

(7) C 322, pl. 1353, p. 4.

Liberté Egalité Fraternité ou la Mort

Représentans du peuple,

L'indignation profonde que nous éprouvâmes en apprenant que Tallien avait été assassiné, a succédé bientôt l'idée consolante qu'il n'était pas perdu pour la patrie, et que ses forces rétablies lui permettroient de siéger parmi vous.

Citoyens représentans, nous demandons à grands cris la recherche prompte et la punition de tous les scélérats qui veulent anéantir la liberté, en assassinant la représentation nationale. Vous avez mis la justice à l'ordre du jour, eh bien! que le glaive de la loi frappe tous les coupables: voilà le moyen d'assurer le bonheur du peuple, qui saura triompher de tous les ennemis.

Restez ferme à votre poste, environnés de la confiance, et du respect de tous les bons français; maintenez le gouvernement révolutionnaire qui nous a tous sauvés, nous vous serons invariablement attachés et la Convention nationale sera toujours le point unique de ralliement des amis de la liberté et de l'égalité.

Vive le peuple français, vive la Convention nationale.

VIMONT, président, TRUNEZ, secrétaire.

4

Celle de Condom [Gers] invite la Convention à ne pas se laisser entraîner par les sentimens d'une fausse pitié envers les conspirateurs et les traîtres; elle témoigne de son horreur contre l'assassin de Tallien, et félicite la Convention sur son rétablissement.

La mention honorable et l'insertion au bulletin de ces deux adresses sont décrétées (8).

[*La société populaire de Condom à la Convention nationale, le 4^e jour s.-c. an II*] (9)

Représentants du peuple français,

Des orages sans cesse renaissans se forment sous le ciel que vous habitez et semblent y menacer la liberté. Ses explosions ne sauraient lui être funestes, vous serez ce que vous futes toujours fermes dans ses principes. Qu'une fausse pitié ne prene point dans vos coeurs la place de cette justice sévère et rigoureuse qui doit infailliblement opérer le salut du peuple; que tous ses ennemis sous quelque dénomination qu'ils soient connus soient voués à la honte, à la proscription et à la mort, et que ceux-là désormais ayent seuls le privilège de jouir de tous les bienfaits de la révolution qui savent

(8) P.-V., XLVII, 105.

(9) C 322, pl. 1353, p. 5.